

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

Mise à jour - mars 2026

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) du Pays de Tarascon a été arrêté le **19 février 2026**.

👉 Il est désormais **consultable par tous**.

La commune dispose d'un délai jusqu'au **19 mai 2026** pour rendre un avis sur le projet.

CONSULTER LE DOSSIER

Le dossier complet est accessible :

- Sur le site de la communauté de communes :

👉 <https://cloud.pyrcarto.com/public.php?service=files&t=6593fe8e0856f64db1e6905d142a4ff0>

• Au siège de la communauté de communes en version papier et en version dématérialisée sur la borne numérique extérieure (située sur la façade de gauche)

Il comprend notamment :

- Le zonage
- Le règlement
- Les orientations d'aménagement (OAP)
- Le bilan de la concertation

CONCERTATION

Des observations ont été formulées par les habitants durant la phase de concertation.

👉 Une première réponse technique a été apportée par le bureau d'études

👉 Elle est consultable dans le bilan de la concertation (pages 33 à 36)

AVIS DE LA COMMUNE

Conformément au Code de l'Urbanisme :

• La commune dispose d'un délai de 3 mois, soit jusqu'au **19 mai 2026** pour rendre un avis.

- Cet avis peut porter sur :
 - ◆ Les orientations d'aménagement (OAP)
 - ◆ Les dispositions du règlement concernant directement la commune.

👉 Sans réponse dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Ce document va concrètement influencer les projets futurs sur la commune.

La PLUIH va impacter directement :

- Les possibilités de construction
- L'évolution du village
- La préservation des espaces naturels et agricoles

 C'est un document structurant pour l'avenir de la commune.

CE QUE VOUS POUVEZ VERIFIER

Lors de votre consultation, vous pouvez notamment regarder :

- Le classement de vos parcelles
- Les possibilités de constructions futures.